



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 17/04/2023**

Votre annonce n°**23-44831** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.  
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> [Contact client](#)

---

#### **Avis de marché**

Département(s) de publication : **83, 13, 6**  
Annonce No **23-44831**

---

I. II. III. IV. V. VI.

#### **FNS SIMPLE AVIS DE MARCHÉ**

##### **SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR**

**Nom complet de l'acheteur :**  
Commune de Roquebrune sur Argens  
**Type de Numéro national d'identification :**  
SIRET  
**N° National d'identification :**  
21830107500014  
**Ville :**  
**Code Postal :**  
**Groupement de commandes :**  
Non

Département(s) de publication : **83, 13, 6**

##### **SECTION 2 : COMMUNICATION**

**Lien vers le profil d'acheteur :**  
<https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com>  
**Identifiant interne de la consultation :**  
**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :**  
Oui  
**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :**  
Non  
**Nom du contact :**  
Pour le Maire et par délégation, le Premier Adjoint, Délégué aux marchés publics, Yoann GNERUCCI  
**Adresse mail du contact :**  
**Numéro de téléphone du contact :**

##### **SECTION 3 : PROCEDURE**

**Type de procédure :**  
Procédure adaptée ouverte  
**Conditions de participation :**  
aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :  
Le pouvoir adjudicateur impose que l'opérateur économique soit inscrit sur un registre professionnel en application de l'article R2142-5 du CCP et produise en outre tout agrément professionnel ou toute autorisation d'exercer l'activité faisant l'objet de la présente consultation.  
capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :  
- Fournir une déclaration concernant le chiffre d'affaires global (CA) portant sur les trois derniers exercices disponibles. Si pour une raison justifiée (notamment pour les sociétés nouvellement créées), l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié.  
capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

- Fournir une liste des principaux services (REF) fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant et/ou le volume traité, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les références et prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

**Technique d'achat :**

Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :**

12 mai 2023 - 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :**

Interdite

**Réduction du nombre de candidats :**

Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :**

Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :**

Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :****Critères d'attribution :**

1/ Prix (pondération : 70 %) - 2/ Valeur technique (pondération : 30 %)

**SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ****Intitulé du marché :**

LOCATION – POSE - MAINTENANCE D'UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS PLACE PERRIN

**Code CPV principal**

Descripteur principal : 30123200

**Type de marché :**

Fournitures

**Description succincte du marché :**

Il s'agit de louer un distributeur automatique de billets, maintenance comprise. Le marché est d'un an à compter de la notification. Les conditions d'exécution sont explicitées dans dossier de consultation des entreprises. Le marché est reconductible 5 fois aux conditions initiales, par période d'un an sauf décision contraire du pouvoir adjudicateur.

**Lieu principal d'exécution du marché :**

Roquebrune sur Argens

**Durée du marché (en mois) :**

12

**Valeur estimée (H.T.) :****Valeur entre :**

et :

**La consultation comporte des tranches :**

Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :**

Non

**Marché alloti :**

Non

**Mots descripteurs :** Automate**SECTION 5 : LOTS**

Ce bloc n'est pas accessible car l'objet n'est pas alloti.

**SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES****Visite obligatoire :**

Oui

**Détail sur la visite (si oui) :**

voir le règlement de la consultation

**Autres informations complémentaires :**

\*Sélection des candidatures : En application des articles L2141-1 à L2142-5, R2142-1 et R2143-3 du CCP, sera retenue la candidature qui : .est recevable au regard des articles R2143-3 à R2144-3 du CCP ; .présente des capacités techniques et professionnelles et économiques et financières suffisantes ; .est accompagnée des pièces réclamées au titre de l'article R2143-3 du CCP. \*Remise des offres par voie électronique : La consultation de cet avis, le téléchargement du dossier de consultation, et la remise des offres par voie électronique sont accessibles sur le site <https://ville-roquebrune-argens-marchespublics.com>. Pour les modalités de remise des offres, se référer aux conditions générales de la plateforme. \*Négociation : la Commune se réserve le droit de négocier comme il est dit au règlement de la consultation. \*Variantes : Les variantes sont interdites. \*Modalités de financement et de paiement : Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire (Mandat administratif) – Délai de paiement : 30 jours calendaires – Avance non prévue – Budget communal. \*Demande de renseignements : Voir le règlement de la consultation \*Délai d'exécution : Voir le dossier de consultation. Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Toulon - 5, Rue Racine - 83000 Toulon et Greffe du Tribunal (même adresse) \*Estimation annuelle : 15 000 eurosHt (soit 90 000 eurosHt sur 6 ans).

**Date d'envoi du présent avis :**

17 avril 2023

**Eléments de facturation :**Numéro d'engagement juridique : **PL 23/00012**

*Classe de profil* : Commune

*Siret* : 21830107500014

*Libellé de la facture* : Commune de Roquebrune sur Argens Hotel de Ville Direction des Finances Rue Grande André  
Cabasse, F-83520 Roquebrune-sur-Argens.

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 12 mai 2023

*Objet de l'avis* : location - pose - maintenance d'un distributeur automatique de billets place perrin

*Nom de l'organisme* : Commune de Roquebrune sur Argens

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4386931



> [Informations légales](#)